



# Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

DISPOSITIF DE L'U.E.

## Pastoralisme PDR Aquitaine - Contention, accès et ouverture milieux

### Publics concernés

Association , Collectivité territoriale , Établissement public

### Domaines secondaires

Agriculture

Vous êtes une collectivité gestionnaire d'estives ou de pâturages collectifs, une AFP ou une GP, ou toute association à vocation pastorale, cette mesure vous permet de solliciter des aides pour les investissements de contention, de voirie pastorale ou de gyrobroyage d'ouverture. Ce dispositif relève de la mesure 7.6.B du PDR Aquitaine.

## Échéances

Date limite de dépôt : 4 avril 2022

## Objectifs

Accompagner la réalisation d'investissements de contention, de voirie pastorale ou de gyrobroyage d'ouverture, afin de maintenir et d'encourager l'activité du pastoralisme.

## Bénéficiaires

les Collectivités gestionnaires d'estives et de pâturages collectifs,  
les Associations Foncières Pastorales (AFP),  
les Groupements Pastoraux (GP),  
toutes les Associations agricoles et Loi 1901 à vocation pastorale.

## Montant

Pas de montant maximum d'investissements sur ce poste

Taux d'aide publique :

80 % pour tous travaux d'améliorations pastorales ;

80% pour les équipements de clôtures et parcs de contention mobiles, clôtures électriques (hors dispositif de prédation), **en zone Natura 2000** avec DOCOB validé ;

75% pour les équipements de clôtures et parcs de contention mobiles, clôtures électriques (hors dispositif de prédation), **hors zone Natura 2000** avec DOCOB validé

Le détail des financements figure à l'article 7 de l'appel à projets à télécharger ci-dessous.

## Critères de sélection

Liste d'investissements éligibles précisée dans l'appel à projets correspondant. Sélection des dossiers par critères et scoring.

## Comment faire ma demande ?

Les structures soumises à commande publique devront aussi compléter le formulaire spécifique Commande publique, en s'appuyant sur la notice liée, ainsi que sur le document lié à la procédure OQDP jointes.

**Services Instructeurs** : contacts à la fin de l'appel à projets à télécharger ci-dessous.

**Informations Région Nouvelle-Aquitaine** : contacts à la fin de l'appel à projets à télécharger ci-dessous. Utiliser également le formulaire "Contactez-nous" ci-dessous.

## Correspondants

Sous-direction Pêche - Installation - Hydraulique et Montagne

05 57 57 51 41 – 06 34 47 35 38